



Numéro 47
2 mars 2016



RSH : synthèse départementale

BLE : désherbage et régulateurs

POIS-FEVEOLE : semis et désherbage

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 4 du 1^{er} mars 2016. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le guide Culture Info.plaine - Interventions de printemps. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66
Yohann JOURDIN
01 64 79 30 53 / 07 78 24 48 86

Pôle Agronomie et Environnement

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE SUR SEINE
Tél : 01 64 79 30 65
Fax : 01 64 37 17 08
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



OPE.COS.ENR15 26/01/15

RELIQUATS AZOTES SORTIE HIVER

Synthèse départementale 2016

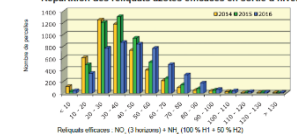
La synthèse des Reliquats azotés Sortie d'Hiver, réalisée avec les partenaires de la Chambre d'agriculture (Valfrance, Acolyance, Vivescia, 110 Bourgogne, Soufflet Agriculture, Terres Bocage Gâtinais, Coopérative de Puiseaux, Coopérative de Beton-Bazoches, le laboratoire de la Chambre d'agriculture du Loiret, l'ITB et le laboratoire AUREA) dans le cadre du Conseil environnemental 77, sur plus de 4 700 parcelles est disponible sur le site Internet de la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne

http://www.ile-de-france.chambagri.fr/pro77/rep-agronomie/grande_culture/files/160302_RSH2016.pdf



Synthèse des reliquats d'azote 2016

Repartition des reliquats azotés efficaces en sortie d'hiver



Vous trouverez ci-dessous la synthèse des reliquats azotés en sortie d'hiver réalisée en Seine-et-Marne en 2016. Elle est basée sur les données de 12 Chambres d'Agriculture de l'Île-de-France et de la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne dans le cadre du Conseil Environnemental 77.

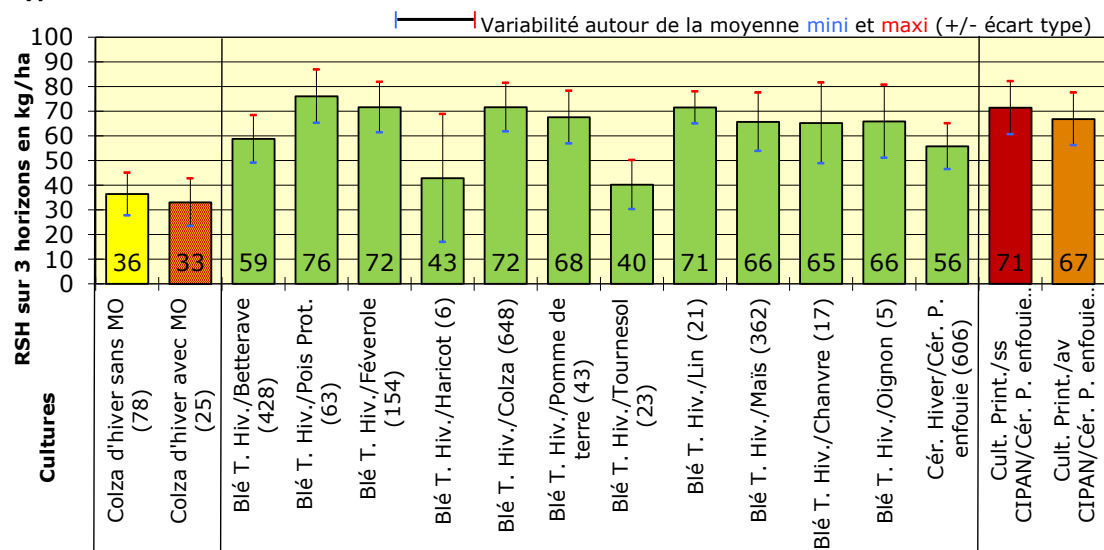


Cette synthèse sert de référence en cas de manque de données sur votre exploitation, de difficulté dans la réalisation des RSH ou de résultats aberrants.

Les résultats

Type de sol : **Indifférent**

(3333 parcelles sans apports de matières organiques sauf 25 sur colza)



Colza : le niveau des reliquats reste comparable aux années précédentes avec 32 kg/ha. La pesée reste préférable pour établir le conseil de fertilisation.

Blé : avec une moyenne de 46 kg/ha, le niveau des reliquats est en hausse par rapport à 2015. La variabilité entre parcelles reste importante avec des écarts de plus de 30 kg selon les précédents.

Les situations les plus élevées se trouvent après pois et féverole mais également après colza et lin.

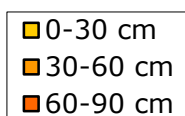
Cultures de printemps : là encore, on note une hausse des reliquats de l'ordre de 10 kg/ha. On note peu d'écart entre les situations avec ou sans couvert en interculture. Compte tenu de l'hiver doux, on peut estimer qu'une partie de l'azote capté par les couverts est déjà disponible.

▲ Répartition dans le profil

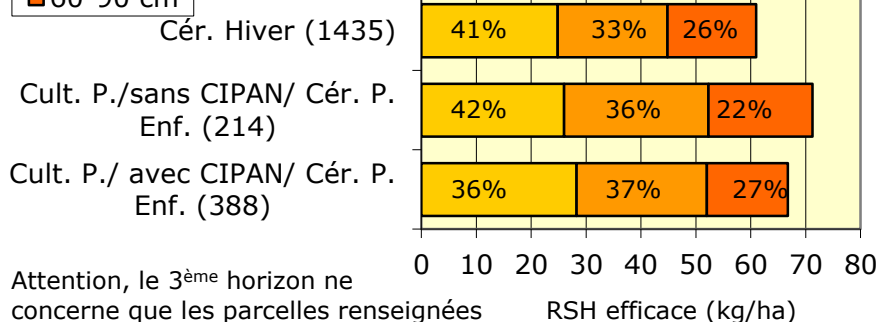
Sur céréales, on note que l'azote se trouve principalement en surface avec près de 75 % dans les 2 premiers horizons (45 kg sur les 2 premiers horizons).

Sur cultures de printemps, la répartition est identique entre les situations avec et sans couvert à l'automne.

Dans tous les cas, le 3^{ème} horizon représente 25 % de l'azote total soit 15 à 20 kg.



Répartition de l'azote efficace dans le profil



COLZA

(stade C1 à D2 voir 1^{ère} fleurs ponctuellement)

▲ Charançon de la tige

Toujours pas de démarrage du vol en raison des températures de la semaine dernière. La météo annoncée pour les 8 jours à venir n'est pas favorable aux charançons de la tige.

➤ Toujours pas de traitement à réaliser actuellement.

BLE

(stade fin tallage à épi 1 cm)

▲ Désherbage et régulateurs

Les positionnements des désherbages sortie hiver sont difficiles en raison des conditions climatiques : soit il gèle (semaine dernière), soit il pleut avec du vent (semaine actuelle).

Difficile cette année de désherber avant le 1^{er} apport d'azote.

Il est probable que des désherbages sortie hiver se fassent proche des stades «cycocel».

Attention au stade limite de certains herbicides qui sont avant fin tallage (ex KALENKOA BBCH29).

ORGE d'HIVER - ESCOURGEON

(stade fin tallage à épi 1 cm)

▲ Désherbage

- sur vulpins : AXIAL PRATIC : 0,9 l/ha + OKLAR 15 g/ha. (OKLAR avant fin tallage BBCH29).
- sur ray-grass : AXIAL PRATIC : 1 à 1,2 l/ha selon la population.

Conditions d'application des herbicides : Hygrométrie > 70 %, absence de vent, températures douces, éviter les amplitudes thermiques > à 15° C et les gelées matinales < à -1° C.

POIS de PRINTEMPS

(début des semis)

▲ Dates et densité de semis

Sols moyens ou profonds	70 à 80 gr/m ²
Sols superficiels ou caillouteux	90 à 100 gr/m ²

➤ Positionnement des graines entre 3 et 4 cm de profondeur pour limiter les pertes occasionnées par les oiseaux et les risques de phytotoxicité du désherbage de post-semis prélevée.

➤ **Désherbage de prélevée**

Programmes possibles :

	Athusea	Arroche	Chénopode	Fumeterre	Gaillet	Matricaire	Morelle	Pensée	Ravenelle	Renouée des oiseaux	Renouée liseron	Sanve	Stellaire	Véronique F. de lierre	Véronique de Perse
CHALLENGE 600 1,5 l + NIRVANA S ⁽¹⁾ 2 l	Red	Yellow	Green	Yellow	Yellow	Green	Green	Red	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green
CHALLENGE 600 2,5 l + PROWL 400 1,5 l	Red	Red	Green	Red	Red	Green	Red	Red	Yellow	Yellow	Yellow	Green	Green	Yellow	Green
TOUTATIS DAMTEC 2 kg (nouveau)	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Green	Green	Yellow	Yellow	Green	Green	Yellow	White	Green	Green	White

(1) NIRVANA S : restriction d'utilisation à 1 an sur 2 si dose d'application annuelle supérieure à 2,2 l/ha.

Attention ! NIRVANA S, CHALLENGE 600 et TOUTATIS DAMTEC possèdent tous une mention DVP de 20 m par rapport au point d'eau. Il est donc aujourd'hui interdit de désherber en prélevée les pois et féveroles de printemps sur 20 m en bord de cours d'eau.

Conditions d'application des herbicides de prélevée : sol humide nécessaire, absence de vent.

➤ **Délais d'application possibles**

Suite à l'arrivée de la pluie hier, les semis de lundi n'ont pas tous reçu le désherbage de prélevée.

➤ Stades limites d'application pour réduire les risques de phytotoxicité :

- jusqu'au stade crosse (encore sous terre) : CHALLENGE 600
- avant le début de la germination du pois : CLINE, NIKEYL, RACER ME, BAROUD SC, PROWL 400
- 3-4 jours après le semis, avant éclatement des grains : NIRVANA S, produit à éviter si colza derrière pois.

Au-delà de ces stades, il est préférable de s'orienter vers des programmes de post-levée.

FEVEROLE de PRINTEMPS (début des semis)

➤ **Date et densité de semis : bien prendre en compte les PMG et faculté germinative**

La féverole de printemps peut être semée jusqu'aux environs du 20 mars. L'objectif est d'obtenir un peuplement d'environ 30 plantes/m².

Les densités de semis doivent être adaptées selon les variétés, les PMG et les facultés germinatives. Ces deux points sont particulièrement à prendre en compte cette année étant donné la qualité de la récolte 2015.

➤ Conseils densité des semis :

ESPRESSO	45-50 grains/m ²
Autres variétés	40 grains/m ²

L'utilisation d'un semoir mono-graine permet de réduire de 5 grains/m².

➤ **Désherbage de prélevée**

Le désherbage de prélevée est indispensable en évitant de trop réduire les doses dans un souci d'efficacité. A réaliser aussitôt le semis.

Programmes possibles :

	Ethuse	Arroche étalée	Chénopode	Fumeterre	Gaillet	Matricaire	Morelle	Pensée	Ravenelle	Renouée des oiseaux	Renouée liseron	Sanve	Stellaire	Véronique F. de lierre	Véronique de Perse
CHALLENGE 600 2 l + NIRVANA S 2 l	Red	Yellow	Green	Yellow	Green	Green	Green	Red	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green
CHALLENGE 600 2,5 l + PROWL 400 1,5 l	Red	Red	Green	Red	Red	Green	Red	Red	Yellow	Green	Green	Green	Green	Yellow	Green
CHALLENGE 600 2 l + NIRVANA S 2 l + CENTIUM 36 CS 0,15 l	Red	Yellow	Green	Yellow	Green	Green	Green	Red	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green
CHALLENGE 600 2 l + STALLION SYNC TEC 2 l	Red	Red	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green
TOUTATIS DAMTEC 2 kg (nouauté)	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Green	Green	Yellow	Yellow	Green	Green	Yellow	White	Green	Green	White

Sur des féveroles qui ont germé mais qui ne sont pas encore levées avec encore 2 cm de terre au-dessus du germe, il est encore possible d'utiliser CHALLENGE 600 2,5 l + PROWL 400 1,5 l ou CHALLENGE 600 2 l + NIRVANA S 2 l, mais des symptômes de phytotoxicité pourront s'observer.

Attention ! NIRVANA S, CHALLENGE 600, STALLION SYNC TEC et TOUTATIS DAMTEC possèdent tous une mention DVP de 20 m par rapport au point d'eau. Il est donc aujourd'hui interdit de désherber en prélevée les pois et féveroles de printemps sur 20 m en bord de cours d'eau avec ces produits.

Conditions d'application des herbicides de prélevée : sol humide nécessaire, absence de vent.



La féverole se bine très bien. A défaut de bineuse et de l'organisation (adéquation semoir/bineuse) qui se réfléchit bien en amont, on peut utiliser les outils de désherbage en plein, houe rotative et/ou herse étrille. Mais l'efficacité est très aléatoire, de 0 à 90 % observés dans nos essais en 2011. Cette technique est d'autant plus hasardeuse qu'il n'y a pas ou peu de rattrapage de post-levée possible, contrairement à l'orge de printemps.

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Produits commerciaux	Composition
ATLANTIS WG	iodosulfuron methyl 0.6 % + mesosulfuron 3 %
ARCHIPEL	iodosulfuron methyl 30 g/kg + mesosulfuron 30 g/kg
KALENKO	mésosulfuron 9 g/l + iodosulfuron 7,5 g/l + diflufenicanil 120 g/l
OCTOGON	florasulam 22.8 g/kg + pyroxsulame 38.3 g/kg
CONTREVERSE	chlormequat chlorure 460 g/l
TYRAN	chlormequat chlorure 460 g/l
CYCOCEL C5 BASF	chlormequat chlorure 460 g/l
C5SUN	chlormequat chlorure 460 g/l
C5 FLEX	chlormequat chlorure 460 g/l + choline chloride 320 g/l
AXIAL PRATIC	pinoxaden 50 g/l
CHALLENGE 600	aclonifène 600 g/l
NIRVANA S	imazamox 16.7 g/l + pendiméthaline 250 g/l
PROWL 400	pendiméthaline 400 g/l
TOUTATIS DAMTEC	aclonifène 500 g/l + clomazone 30 g/l
CENTIUM 36 CS	clomazone 360 g/l
STALLION SYNC TEC	pendiméthaline 333 g/l + clomazone 30 g/l



Retrouvez les bulletins Info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

